

LE BULLETIN DE RUSTREL



Photo : Pierre Tartanson

Le mot du maire

Pierre TARTANSON

Chers amis Rustréliens,

Malgré une chaleur estivale bien précoce cette année, justifiant comme l'an dernier des mesures restrictives pour la consommation d'eau, et un risque incendie souvent classé « sévère », la vie du village suit son cours.

Nous avons rappelé à tous, et en particulier aux personnes âgées, les consignes habituelles en cette saison : bien s'hydrater, manger léger, limiter la consommation de boissons alcoolisées, éviter de sortir en milieu de journée quand c'est possible.

Pour les adeptes de la baignade, la piscine municipale est ouverte depuis le 1er juillet. La vétusté des installations techniques nous a obligés à faire des investissements importants au printemps à savoir le changement de tout le système de filtration et des pompes pour un total de 33 000 €, hors taxes, somme inscrite au budget 2017. L'an prochain nous envisageons de limiter la consommation d'eau en ramenant la profondeur du bassin à des valeurs

*« Tous jugements en gros sont lâches et imparfaits »
Michel EYQUEM de MONTAIGNE — Essais*

raisonnables. Par ailleurs, la remise en question des dérogations dont nous avons bénéficié jusque-là, nous a obligé à recruter un nouveau maître-nageur. Ce dernier, qui semblait apprécier son cadre d'activité, a, au bout de quelques jours et pour des raisons multiples, difficiles à détailler ici, décidé d'interrompre son contrat. Il devrait nous quitter le 31 juillet et, au moment où j'écris ces lignes, je n'ai aucune certitude sur l'ouverture de la piscine au mois d'août...

Nos écoliers sont en vacances depuis le 7 juillet au soir mais beaucoup n'avaient pas attendu cette date pour profiter des baignades. Le 10 juin, ils avaient invité leurs parents à la kermesse et tous ont pu rivaliser d'adresse sur les différents stands qu'ils avaient imaginés pour l'occasion. Ensuite, le 23 juin, ils nous ont offert, assistés de leurs institutrices, un beau spectacle de fin d'année avec des chants, des poèmes, des activités d'expression corporelle et une magnifique chorégraphie inspirée de Pierre et le loup

la suite en page 11

la vie des associations

vivre en harmonie à Rustrel

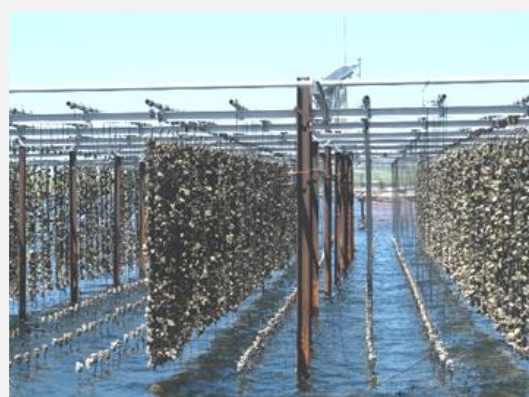
Sortie du 8 juin à l'étang de Thau

Les adhérents de l'association Vivre en harmonie à Rustrel se sont retrouvés pour une sortie à l'étang de Thau le 8 JUIN.

Après avoir visité les Halles de Mèze, nous avons continué notre route jusqu'à Marseillan où nous attendait le bateau barré par la seule femme-patron pour naviguer sur l'étang de Thau et visiter les parcs à huitres.

Après 90 minutes de navigation, un repas est pris chez un conchyliculteur où tout le monde s'est régalé, comme vous pouvez le constater.

Sur la route du retour, une dégustation de Muscat de Mireval offerte par le Domaine de La Belle Dame a permis à chacun d'apprécier à sa juste valeur un des meilleurs muscats de la région, et d'appréhender les derniers kilomètres dans les meilleures conditions.



Josiane et Nohémie

A noter sur vos agendas :

Le jeudi 7 Septembre croisière sur le Rhône, Avignon Arles.

Le vendredi 15 Septembre, en avant-première des journées du patrimoine, à 19h30 repas Pistou animé par le groupe Rio Calaho.

Pour les réservations, vous trouverez les feuillets d'inscriptions insérés dans le présent bulletin.

Les activités des mardis et jeudis sont suspendues du 27 Juillet au 14 Septembre inclus.

la vie des associations (suite)

la Rustrélienne

La Rustrélienne, pour sa 7^{ème} édition le 14 mai dernier, a accueilli 450 coureurs sur 3 parcours différents empruntant les magnifiques paysages de notre belle commune.

Cette année, un nouveau site de départ sur la Place de la Fête a permis de faire vivre tout le village. De même, la course des enfants a obtenu un franc succès en changeant de place et permettant ainsi au plus grand nombre, une bonne visibilité.

Nous tenons à remercier les coureurs ainsi que les nombreux bénévoles et les différents partenaires sans qui la course ne pourrait avoir lieu.

L'association a vu son assemblée générale le 30 juin dernier où les bilans sportifs et financiers ont été présentés.

Pour faire vivre notre course et permettre aux sportifs de découvrir de nouveaux tracés, l'équipe en grande majorité remaniée cette année (nouveau président : Frédéric Cecon, trésorière : Julia Miraucourt, nouvelle secrétaire : Anne-Marie Loison), se propose pour la prochaine édition de présenter de nouveaux parcours.

A l'année prochaine pour la 8^{ème} édition de la Rustrelienne le 13 mai 2018 !



L'équipe de la Rustrelienne.



La course des enfants



A la Rinsoulette

Calendrier de l'Avent Rustrélien

La réunion de préparation du calendrier de l'Avent aura lieu le
10 octobre 2017 à 18h à la salle des fêtes
Venez nombreux !

la vie des associations (suite et fin)

les amis du patrimoine

Les membres des APR ont été très actifs ces dernières semaines et ils ont en particulier, sous la direction de Daniel DAVALLE, changé les photos panoramiques de repérage en différents points de vue remarquables des monts de Vaucluse, mais aussi rafraîchi le marquage des sentiers et débroussaillé les bassins d'ocre de Couloubrier,

Retrouvez l'ensemble des parcours en mairie ou sur le site internet rustrel.fr



informations diverses risque sécheresse

Après consultation du comité départemental « Sécheresse » réuni le 16 juin, Bernard Gonzalez, préfet de Vaucluse a décidé de placer en situation de "vigilance" l'ensemble du département.

Selon la préfecture, "en effet, même si la situation hydrologique en Vaucluse est restée relativement favorable jusqu'à fin mai, le Vaucluse connaît depuis une forte vague de chaleur ainsi qu'une absence de pluie. Cette situation a entraîné une baisse rapide des débits des cours d'eau et des nappes phréatiques, déjà fragilisées par l'épisode de sécheresse observé en 2016.

Les prévisions météorologiques semblent confirmer la poursuite de ce temps chaud et sec, dans un contexte d'augmentation des prélèvements agricoles ou d'eau potable. Dans ce cadre, le risque d'une aggravation rapide de la situation de sécheresse ne peut être exclu. En conséquence, il appartient dès à présent aux usagers de porter une attention particulière à leurs besoins en limitant au strict nécessaire leur consommation d'eau dans tout le département :



- Restreindre les usages secondaires (nettoyage des voitures, lavages extérieurs...),
- Réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité,
- Réduire les consommations d'eau domestique,
- Organiser la gestion du remplissage des piscines, pour éviter de déstabiliser le fonctionnement des réseaux,
- Procéder à des arrosages modérés des espaces verts et mettre en place des systèmes de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage,
- Adapter les plantations aux conditions climatiques de la région,
- Anticiper sur les éventuelles restrictions futures.

Les maires peuvent par ailleurs prendre, par arrêté municipal, des mesures de restriction plus contraignantes et adaptées à la situation locale, en fonction de la gestion de leur réseau d'eau potable.

Une attention soutenue est apportée au suivi de cette situation de vigilance et à l'évolution des indicateurs. Un prochain comité sécheresse se réunira dans l'été. En cas d'aggravation et conformément au plan-cadre sécheresse départemental, des mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau pourraient être prises d'ici là.

la vie locale

jazz en Provence

Du 21 au 26 Août 2017 Rustrel accueillera pour sa 4ème édition le stage d'été de Jazz en Provence.

Durant une semaine ce sont 40 musiciens de Jazz des quatre coins de la France et certains de l'étranger, encadrés par 6 enseignants, qui vont investir le château et ses environs pour y faire de la musique.

La moitié des participants sont logés au gîte d'étape du château, les autres à l'extérieur (hôtel, gîtes, camping).



Concert en public en 2016

Tous les soirs des Jam Sessions se déroulent au château. L'entrée est libre et il est possible de venir écouter un peu de jazz à sa convenance.

Le vendredi 25 Août, en clôture du stage, un grand concert de jazz sera offert aux habitants de Rustrel et aux estivants dans l'amphithéâtre du château.



JAZZ à Rustrel

**Vendredi 25 Août 2017
à 20h30**

Amphithéâtre du Château
(Salle des Fêtes en cas de mauvais temps)

Concert gratuit
par les stagiaires
de **Jazz en Provence**

Sur réservation : assiette de tapas +
verre de vin - 10 €



Informations et réservations :
04 90 04 96 77
www.jazzenprovence.com



informations diverses

fête de la musique à Rustrel

Rustrel a fêté l'arrivée de l'été en musique

Le 21 juin, jour du solstice d'été, nous avons eu la joie d'accueillir les musiciens et chanteurs du Conservatoire de musique d'Apt. Différents groupes ont animé l'amphithéâtre du château puis la place de la fête. A partir de 18 heures et toute la soirée, nous avons apprécié tous les styles musicaux avec une programmation riche et variée. Rustrel vibrait au diapason d'une manifestation animée et diversifiée. L'énergie musicale de tous les volontaires, musiciens et chanteurs mobilisés à cette occasion, a irradié un public nombreux et participatif.

De plus, nous avons pu apprécier le talent des jeunes musiciens et chanteurs rustréliens que vous allez reconnaître sur les photos. La musique rapproche les gens et la fête de la musique a été l'occasion de s'ouvrir aux différents styles musicaux.

La fête de la musique offerte et organisée conjointement par la municipalité et le conservatoire de musique d'Apt a eu le soutien des commerçants « le Gîte du Château de Rustrel », « la Boulangerie Au Pierrot d'Antan » et « l'Auberge de Rustreou ». La municipalité remercie tous les participants qui ont œuvré à ce que cette fête fasse épanouir des artistes avec le public et pour le public.

Sandrine MORA



informations diverses

Objectif Grand Site

Objectif Grand Site, c'est tout un territoire qui s'anime autour des ocre et de la couleur à l'initiative de la CCPAL, pour faire découvrir la démarche « Opération grand Site du massif des ocre » au public.

**DU 29 SEPT.
AU 1er OCT.
2017**

**3 JOURS
de manifestations
& de festivités**

Ride mt. Trail in Ocre
Course de VTT et course
pédestre dans les ocre

Plus d'infos :
www.luberon-apt.fr
Apt : 04 90 74 03 18
Roussillon : 04 90 05 60 25
f OCRES.LUBERON

Programme
complet en
Septembre

Le Label « Grand Site de France »
En label d'excellence attribué par l'État récompensent les
sites remarquables ayant mis en place un projet visant à
améliorer la protection et la gestion active de paysage, à
mettre en valeur ses atouts et à générer un développement
local durable bénéficiant aux habitants.

Espace valéen Luberon-Lure 2016-2020

Logo of the Grand Site de France label and other regional logos.

Objectif Grand Site

Fête de l'Ocre PAYS D'APT LUBERON

informations diverses

le tour de France 2017 est passé à Rustrel



Les enfants se rafraichissent en attendant la caravane et les coureurs



[rustrel.fr](http://www.rustrel.fr)

Retrouvez toutes les informations communales sur le site de la mairie

numéros utiles à retenir

Mairie de Rustrel Horaires d'ouvertures : du lun au ven de 9h à 12h le lun de 14h à 16h	04 90 04 91 09 / fax : 04 90 04 94 78 mail : rustrel.mairie@wanadoo.fr
Ecole Pierre Vial	04 90 04 91 42
La Poste de Rustrel, horaires d'ouvertures : du lun au ven de 14h00 à 16h30	04 90 04 91 12
Comité communal feux de forêt	06 11 56 55 86
Service des eaux en cas d'urgence (CCPAL)	Eau potable : 06 84 80 39 19 Assainissement : 06 76 98 75 77
Hôpital d'Apt	04 90 04 33 00
ZAPT covoiturage	08 05 20 22 03
Météo France Carpentras	08 99 71 02 84
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Infirmières	Coralie BIANCHINI, Gwenaëlle QUESNE 06 08 68 50 29

informations communales

plan communal de sauvegarde et DICRIM

Le DICRIM



Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un document réalisé par la municipalité dans le but d'informer les habitants de sa commune sur les risques naturels et technologiques qui les concernent, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque.

Il vise aussi à indiquer les consignes de sécurité individuelles à respecter, consignes qui font également l'objet d'une campagne d'affichage, organisée par le maire.

L'ensemble des dispositions réglementaires concernant le DICRIM est aujourd'hui codifié au Code de l'Environnement (CE), articles R125-9 à R125-14. Elles sont complétées par le décret n°2005-233 du 14 mars 2005 relatif à l'établissement des repères de crues et par le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au **plan communal de sauvegarde**.

La municipalité a donc mis en place un véritable programme de gestion des risques, et le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un élément essentiel de ce programme. Ce document vous présente les bons réflexes à adopter en cas d'accident. Vous pouvez le consulter en mairie, aux horaires d'ouvertures.

Les documents sont consultables en mairie

Le Plan communal de sauvegarde

La loi relative à la modernisation de la sécurité civile de 2004, demandait aux préfets de rédiger un document recensant les risques majeurs sur le territoire départemental, et de les répertorier aux communes présentant des risques majeurs.

De ce fait les communes impliquées ont obligation de se doter et d'élaborer, un document d'information communal sur les risques majeurs, et d'un plan communal de sauvegarde.

La commune de Rustrel a rédigé, en 2010, son plan communal de sauvegarde.



Quel est l'objectif du plan communal de sauvegarde ?

Le PCS est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. Il permet de prévoir et d'organiser les secours sur le territoire communal.

Le PCS doit permettre de gérer les différentes phases d'un événement de sécurité civile.

L'urgence, le post-urgence et le retour à la normale (avant / pendant/ après).

Il s'agit, avant l'événement, de se préparer, s'organiser, se former et s'entraîner pour être prêt si nécessaire.

Le PCS définit les bases d'un dispositif dont l'ambition n'est pas de tout prévoir mais d'identifier et d'organiser par anticipation les principales fonctions et missions pour faire face à toutes situations.

C'est un travail à finalité opérationnelle.

Le plan communal de sauvegarde définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune.

informations diverses

Les travaux sur la piscine

L'un des investissements majeurs de l'exercice 2017 a concerné la rénovation totale du système de filtration de la piscine municipale, le précédent dispositif ayant dépassé très fortement la limite d'âge.

L'obsolescence des réseaux a conduit à une refonte totale par l'optimisation des cheminements et des diamètres des tuyauteries afin de juguler les nombreuses pertes de charge et les phénomènes de cavitation destructeurs. Le travail de rationalisation a continué par la mise en place de deux filtres à billes de verre et sable de grande capacité ainsi que deux pompes à régime lent et fort débit, chaque ensemble fonctionnant en tandem mais pouvant, le cas échéant, travailler seul.

Par ailleurs, une mise à niveau automatique de l'eau du bassin, une chloration et un ajustement du PH pilotés autorisent une meilleure constance des réglages et un confort de maintenance inconnus jusqu'alors.

Enfin, le regroupement et l'accessibilité des vannes, les manomètres d'alerte sous les yeux de l'opérateur, la mise en conformité de l'installation électrique, la mise à disposition d'un point d'eau pour des mesures de sécurité, la rénovation de l'éclairage et la circulation facilitée dans le local technique ainsi qu'une description claire du fonctionnement devraient permettre aux intervenants d'agir dans les meilleures conditions.



Après une nécessaire période de rodage, cette rénovation semble donner toute satisfaction pour un coût total d'environ 40 000 € TTC.

Une piscine municipale offre une utilité sociale et touristique importante, d'autres travaux sont envisagés pour les années suivantes concernant le bassin proprement dit, le portail du local technique et l'accessibilité du site pour les personnes handicapées, pour autant que les politiques de contraintes budgétaires imposées par l'Etat cessent d'étrangler progressivement les moyens dont dispose notre commune.

Philippe ESCOFFIER

kermesse et fête de l'école



Kermesse du 10 juin



Spectacle du 23 juin

le mot du maire

suite de la page 1

de Prokofiev (voir les photos en bas de la page 10).

Neuf de nos enfants quittent cette année l'école de Rustrel pour aller au collège. A cette occasion la municipalité leur a offert une calculatrice perfectionnée qui devrait leur rendre bien des services en 6ème. Ces départs sont loin d'être compensés par l'arrivée de nouveaux élèves et seuls 42 sont prévus à ce jour dans les effectifs 2017-2018. Les perspectives s'assombrissent d'autant plus qu'il y aura 12 enfants en CM2 (pour 2 en CM1 !), par définition destinés à rentrer au collège l'année suivante !

Ce 21 juin, jour de l'été et de la fête de la Musique, et sur proposition de son directeur Michel REY (un Rustreléen), le Conservatoire de musique d'Apt est venu enchanter la soirée. Tout d'abord avec les représentations de ses élèves dans l'amphithéâtre du château qui ont été clôturées par un émouvant duo de jeunes flûtistes (dont une Rustreléenne), puis avec un orchestre jouant sur la place de la fête des airs traditionnels et animant un bal très apprécié des nombreux participants.

Cette fin d'année (scolaire), a vu aussi la tenue de l'assemblée générale de nombreuses associations :

- les Amis du patrimoine (APR) où, malgré ses problèmes de santé actuels, Roger Fenouil poursuit en tant que président son travail irremplaçable d'entretien de la mémoire des lieux et des activités ancestrales de Rustrel ;
- les ACROS dont leur fondatrice Sandrine MORA, très prise par ses activités professionnelles, passe le flambeau à Yves ROUX. Nous n'avons pas manqué à cette occasion de la remercier pour son altruisme et son dévouement.
- et la « Rustreléenne » dont Frédéric CECCON prend la présidence avec une équipe renforcée et des idées nouvelles concernant le tracé des circuits.
- les membres des APR ont été très actifs ces dernières semaines et ils ont en particulier, sous la direction de Daniel DAVALLE, changé les photos panoramiques de repérage en différents points de vue remarquables des monts de Vaucluse, mais aussi rafraîchi le marquage des sentiers, débroussaillé les bassins d'ocre de Couloubrier, et retravaillé le tracé du « sentier des chantiers » le long de la Doa pour une visite guidée inaugurale prévue lors des journées de l'Organisation Grand Site des Ogres (OGS) les 30 septembre et 1er octobre prochains.

Les passionnés des oliviers ont poursuivi la remise en état des oliveraies communales. Une belle floraison suivie d'une fructification correcte permet d'espérer une petite récolte dès cette année ! Par ailleurs, des arbres ont été préparés en vue d'une transplantation en mars sur le terrain acheté par la Mairie, quartier Cornet. (Parking de délestage pour les visites dans le Colorado). A l'automne, de nouvelles parcelles devraient être dégagées et, l'an prochain, des actions conjointes sont envisagées avec les écoliers sur l'oliveraie de Briegne.

Laborieusement, la restructuration de l'accueil des visiteurs au parking des Mille couleurs se met en place. Le carrefour avec la D22 est en passe d'être sécurisé, une billetterie a été construite. Un projet d'aménagement global est en cours d'élaboration par une architecte et un paysagiste en collaboration avec la DREAL (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement), et un permis d'aménager, dans le respect des préconisations de l'OGS, devrait être déposé incessamment. La notoriété de notre Colorado, sûrement accrue cette année par le passage du Tour de France à Rustrel, impose cette restructuration.

Dans le village, vous avez sûrement remarqué les soucis que nous rencontrons malencontreusement cet été avec les fontaines : la pompe de la fontaine de la place vient de rendre l'âme ; elle avait déjà été changée une fois. Espérons cette fois une réparation durable. La fontaine de Briegne n'est plus alimentée par les eaux de Barriès car la conduite (qui alimente aussi le cimetière) est percée à son passage dans le lit de la Doa. Le tuyau a été dégagé et la réparation devrait pouvoir se faire avant les prochaines pluies... En revanche, la fontaine des Jouans dont le cuvelage a été refait, a pu rester en eau (potable) pour le plaisir des yeux et le rafraîchissement des passants jusqu'aux mesures de restriction imposées par la préfecture la semaine dernière.

Trois permis de construire ont été signés pour le lotissement « Petachéu ». La première construction devrait débuter fin août. Le dernier lot est toujours à la vente. Merci aux Rustreléens de lui faire un peu de publicité parmi leurs connaissances...

la suite en dernière page

dans les registres de l'état-civil

du 1er janvier 2017 au 25 avril 2017

Les mariages

Arsène VANDAMME et Anna BEZDORODOVA, le 24 mai 2017

Jean-Edouard HERVO et Kelly PETRIGNANI, le 3 juin 2017

Christian BONNET et Laury DUQUENNE, le 3 juin 2017

Les naissances

Mona BARRUEL, née le 31 mai 2017

Tom BONINET BRATSCHI, né le 15 juillet 2017

le mot du maire

suite de la page 11

Depuis le début du mois, l'équipe des services techniques comprend un nouveau membre en la personne de Charles FAUQUANT. Cette embauche, avec un contrat d'un an, n'a été possible que parce qu'il s'agissait d'un « emploi aidé », subventionné de manière très conséquente par l'Etat. Charles s'intègre vite, et ses compétences en « espaces verts » et son CASES pour la conduite des mini pelles sont appréciés.

Sur un plan plus général, deux documents impactant fortement la commune et notre vie de tous les jours sont en préparation :

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) : sous l'égide de la communauté de communes et avec la technicité de l'AURAV (Agence Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), vise, en fonction des prévisions de croissance démographique (que nous avons fixée à 0,8% par an) dans le territoire de la CCPAL, à évaluer globalement, mais aussi village par village, bourg par bourg, les besoins en infrastructures pour accueillir la population nouvelle, dans le respect des caractéristiques du Pays d'Apt. Si l'on peut être d'accord sur son principe, on peut aussi redouter le manque de discernement des instructeurs des permis d'urbanisme puis du tribunal administratif sur des cas particuliers, spécifiques à chaque commune où le Maire pourrait être amené à faire valoir des arguments qui n'auraient pas été pris en compte lors de la rédaction de ce document. Notons que ce SCoT s'imposera au PLU (Plan Local d'Urbanisme), lequel risque fort de nécessiter une révision à plus ou moins court terme. J'ai demandé que les spécificités de chaque village et de Rustrel en particulier, soient prises en compte. Des réunions avec un nombre restreint de communes ont été organisées dans ce sens. J'y ai rappelé chez nous, la présence du LSBB, l'importance de la fréquentation du site du Colorado Provençal et la problématique des parkings, les conséquences de la superficie pléthorique des zones AU1 dans lesquelles, faute de pouvoir réaliser un aménagement d'ensemble, aucune construction n'a pu voir le jour ces dernières années, malgré la demande...

Le PPRI (Plan Prévention Risque Inondation) : nous sommes concernés par celui du bassin du Calavon-Coulon. Il est élaboré sous l'égide de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et classe les zones inondables en fonction de l'importance de l'aléa. Vous apprendrez ainsi qu'une bonne partie du centre de notre village est susceptible d'être classée en aléa « fort », ce qui sous-entend l'interdiction des constructions nouvelles mais aussi pour les propriétaires des maisons déjà bâties dans cette zone, des obligations, à savoir une étude du risque par un organisme spécialisé et une évaluation des moyens de protection à mettre en œuvre pour le limiter (obligations bien évidemment à la charge du particulier...). Les anecdotes à la base de ce classement (déferlement d'eau par rupture d'un embâcle dans la Grand Combe) ne me semblent pas suffisantes pour justifier de telles mesures et nous allons demander des précisions à la DDT sur les arguments qu'elle avance. Je rappelle que, lors du percement du tunnel du PCT, l'armée n'avait pas pris en compte ce risque, malgré le caractère éminemment stratégique de l'ouvrage.

Voici résumé, chers amis Rustréliens, l'essentiel des événements de ces dernières semaines. Je reste bien évidemment toujours à votre disposition pour répondre à vos interrogations ou à vos demandes de précisions sur tous ces sujets.

Je vous souhaite un très bon été à Rustrel.

Pierre Tartanson, le 24 juillet 2017